

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique – Directeur : Frédéric Aimard – 8 juin 2026 – 1,50 €

N° 191

Identité

En sortant de la séance du film sur de Gaulle et les débuts de la France Libre (*La bataille de Gaulle*), ce 6 mars, je suis tombé sur un immense cortège qui traversait Paris, en passant par le Panthéon, le boulevard Montparnasse, etc. Des camions sont par dizaines, des dizaines de milliers de jeunes gens et des moins jeunes agitant des drapeaux ou portant des T-shirt sur le thème « *Jésus t'aime* ». C'est la marche annuelle pour Jésus. Elle est organisée par des mouvements protestants évangéliques dont on sait la progression exponentielle dans notre pays depuis quelques années.

Cette marche a lieu à Paris, mais aussi à Lyon, Nantes, Brest, Lille... Également dans de nombreuses capitales et villes dans le monde entier avec un succès croissant. De plus en plus, des jeunes catholiques s'y associent. Une foule très colorée, avec beaucoup d'Antillais, Africains, Asiatiques, mais pas seulement. Une foule joyeuse, reprenant en chœur des cantiques connus de tous, sur fond de guitare électrique et de batterie, dansant, poussant des landaus...

Mais, comme je sortais donc d'une leçon cinématographique de patriotisme (la dimension chrétienne du Général n'étant d'ailleurs pas gommée puisqu'on le voit au confessionnal !), ce qui m'a interpellé, c'est le nombre de drapeaux bleu blanc rouge, et les camions décorés de



ballons bleu blanc rouge, et même un drapeau bleu blanc rouge frappé d'un Sacré-Cœur de Jésus ! On n'est pourtant pas au pèlerinage de Chrétienté qui a mis, lors du dernier week-end de Pentecôte, plus de 22 000 jeunes réputés « tradis » sur les chemins de Chartres. Non mais, manifestement, le message

évangélique s'accompagne ici de la revendication très visible d'une identité nationale française. Horreur pour tous ceux qui dénoncent ce genre d'identité comme contraire à tous les principes du christianisme ou de « la gauche morale » avec ses vertus bien connues d'ouverture, qui incitent à reje-

SOMMAIRE

P. 1 : Identité. P. 2 : *La bataille de Gaulle*. P. 3 : Urgence agricole. – Lectures. P. 4 : Science Po. – Données ou volées ? P. 5 : Ils n'y croient plus. – Une société bloquée. – Des Français dans l'espace. P. 6 : Bernadette Chirac. P. 7 : L'Allemagne humiliée. – Le Pape en Espagne. P. 8 : De l'audace, encore de l'audace ! P. 12 : Mégalomane et criminel ?

■ **Fait divers** : Une collégienne de 11 ans, Lyhanna, a disparu le 29 mai dans le Gers. Son corps a été retrouvé le 4 juin dans un silo à grains à une quinzaine de km de son domicile. Un suspect de 41 ans, suspecté de l'avoir violée et assassinée avant d'avoir caché son corps, a été arrêté. Son profil met en lumière de nouveaux dysfonctionnements du système judiciaire français car plusieurs enquêtes le visant depuis longtemps n'ont pas abouti à le mettre hors d'état de nuire. Plusieurs ministres ont promis des enquêtes administratives. Une marche blanche avec 6 000 personnes a eu lieu à Fleurance le 7 juin.

■ **Fait divers** : Le chanteur Patrick Bruel, 67 ans, contre lequel une dizaine de plaintes pour viols et agressions sexuelles ont été déposées par des femmes, a été placé en garde à vue le 8 juin dans les locaux du 1er district de la police judiciaire à Paris. Les faits visés remonteraient à 1997, 2000 et 2001.

■ **Aluminium** : Aluminium Bahreïn (Alba) a confirmé le 2 juin racheter Aluminium Dunkerque (autrefois Péchiney puis propriété de l'Indien Gupta) au fonds d'investissement Américan Industrial Partners (AIP) pour 1,9 milliard d'euros. L'opérateur public BPI France prendra une participation de 6 % au capital avec un siège au conseil d'administration. L'usine de Dunkerque emploie environ 750 personnes et produit 300 000 tonnes d'aluminium par an. Alba produit 1,6 million de tonnes d'aluminium par an sur son site d'Askar au Bahreïn.

■ **Charcuterie** : La charcuterie industrielle Maurer Tempé Alsace (à Kingersheim), dont l'histoire remonte à 1876, et qui, après plusieurs épisodes de redressements judiciaires, était passée en Scop en 2019, avec 125 employés actionnaires, a été placée en liquida-

ter aux enfers tout ce qui est « identitaire » !

Il est certain que le débat n'est pas si facile. On l'a vu après l'assassinat de Quentin Deranque à Lyon, ou à propos du parc d'attractions du Puy-du-Fou, ou des banquets du Canon français, ou des financements de diverses activités culturelles par le milliardaire, s'affichant catholique, Édouard Stérin, sans revenir sur les remous que provoque la montée en puissance du groupe Bolloré dans les médias, le cinéma, l'édition... Y aurait-il des bons et des mauvais identitaires ? Une concession qui serait déjà difficile à avaler, mais qui supposerait que les choses sont plus complexes que la propagande et l'idéologie le voudraient. Est-ce que certaines excommunications provoquent le contraire de ce qu'elles voudraient. Ou bien est-ce l'esprit du temps ? On parle d'un réveil identitaire pour réagir à la croissance de l'Islam ? Il y avait des musulmanes voilées sur le parcours et qui semblaient approuver (la musique au moins) Mais il n'est pas sûr qu'on aimerait de tels défilés uniquement islamiques, à moins que les drapeaux français n'y fleurissent également.

Frédéric Aimard

La bataille de Gaulle

C'est un film événement par les moyens déployés, en « cinamax », procédé « immersif » particulièrement adapté au récit de la bataille de Bir Hakein. Ces 15 jours de combats héroïques au cœur du désert libyen où le général Koenig et sa 1^{ère} brigade tinrent tête aux chars de Rommel,



constituent le moment de bravoure du récit.

C'est un film événement par le sujet, puisqu'il raconte l'aventure du général de Gaulle et qu'il sort au moment où nous fêtons le 82^e anniversaire du Débarquement, puisque le sort de sa maison de La Boissière préoccupe tout un chacun depuis quelques semaines, parce que Bernadette Chirac vient de mourir (elle était la nièce de Geoffroy de Courcel, attaché militaire du Général à Londres et un personnage important du film), parce que l'idée d'identité nationale est à nouveau débattue, parce qu'une partie de l'Europe est à nouveau en guerre...

Savourons notre plaisir de regarder un film historique avec de vrais acteurs. Certes ils sont loin d'être parfaitement ressemblants (comme le seront, dans un avenir prévisible, ceux des prochains films de ce genre, qui recourront probablement à l'intelligence artificielle pour modeler les visages et les voix). Sans trucages, Simon Abkarian, qui incarne de Gaulle, est bluffant de présence. Matthieu Kassovitz en Darlan est une très bonne surprise. On finit par se faire au Churchill interprété par l'acteur britannique Simon Russell Beale et à l'aimer. Il faudrait citer chacun des acteurs, notamment le

jeune Florian Lesieur, qui joue Fernand Bonnier de la Chapelle de manière inspirée.

Le parti pris du cinéaste, Antonin Baudry, s'appuyant sur l'historien britannique Julian T. Jackson, est de montrer qu'à chaque moment où de Gaulle l'a emporté, il aurait tout aussi bien pu perdre. C'est la force principale de ce spectacle à grands moyens et à grands acteurs de bénéficier d'un scénario ciselé où les rebondissements les mieux connus réussissent à nous surprendre et à nous émouvoir.

Au prix de la vérité historique ? Ni plus ni moins que dans la plupart des films de guerre qu'on a pu voir depuis les années cinquante. Il fallait bien simplifier pour la clarté, et mettre un peu de douceur, voire de romance, pour contrebalancer des scènes plus dures. L'idée de génie des scénaristes est, dans ce premier volet (1940-1942), d'avoir confié un rôle central à Fernand Bonnier de la Chapelle, ce jeune résistant qui, en abattant l'amiral Darlan, permit à de Gaulle de revenir au premier rang malgré les manœuvres odieuses du président Roosevelt et le lâchage contraint de Churchill.

N'écoutez pas ceux qui ont des réserves historiques ou cinéphiliques sur ce grand et beau film. Il mérite aussi d'être vu par les plus jeunes à qui il pourra faire prendre conscience que leur pays a une âme et qu'il faut des héros parfois pour le lui rappeler.

F.A.

La Bataille de Gaulle est composé de deux films d'Antonin Baudry – *L'Âge de fer* et *J'écris ton nom*. Le premier est actuellement en salle. Le second sortira début juillet.

Urgence agricole

L'Assemblée nationale a adopté le 2 juin, par une majorité de 369 voix contre 178, en première lecture, la loi d'urgence agricole proposée par le gouvernement. Une large coalition, allant du Rassemblement national au centre gouvernemental, s'est dessinée au nom de la nécessaire survie de la production agricole française, le texte ne suscitant l'opposition que de la gauche (LFI, écologistes, socialistes et communistes), qui y voit avant tout un recul environnemental.

Le texte permet notamment un accès plus facile à l'eau pour les exploitants agricoles via la construction d'ouvrages de stockage, une meilleure protection des troupeaux exposés à la prédation du loup (suppression de l'autorisation préalable de tirs de défense). Le texte autorise également le gouvernement à légiférer par ordonnances pour créer un régime dérogatoire d'autorisation de construction des bâtiments d'élevage. Des amendements ont été adoptés contre l'avis du gouvernement, interdisant notamment l'importation de denrées produites avec des pesticides prohibés en France ou instaurant des prix planchers dans le cadre des négociations commerciales entre agriculteurs et industriels.

Le vote de ce projet de loi a été salué par la FNSEA, les Jeunes Agriculteurs et la Coordination Rurale mais pas par la Confédération paysanne. Celle-ci dénonce un projet dicté par « l'agro-industrie ». L'enjeu de ce texte, qui va désormais être examiné par le Sénat, est majeur : apporter des réponses concrètes aux agri-



ROMAN

Le manuscrit

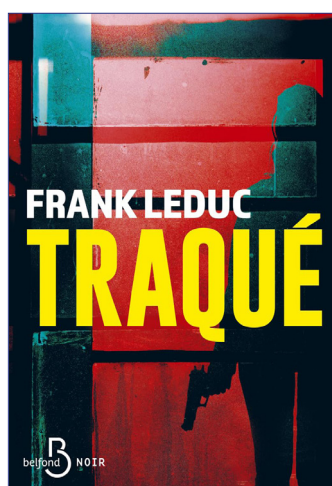
Université de Norwich, 1981. Audrey et Marlène suivent des cours d'écriture créative. Ensemble, elles doivent rédiger l'histoire verte qui relatera la mort d'Oscar Wilde à Paris. Les voilà liées par la rédaction d'un roman mais aussi par leur rivalité pour Lazlo. Le bellâtre lâchera Audrey pour épouser Marlène. Comme souvent dans son œuvre, Tatiana de Rosnay mêle faits réels et fiction. 2011, Marlène est une auteure à succès. À son décès, elle lègue à Audrey un manuscrit inachevé, le récit de leur amour commun pour Lazlo. Un cadeau empoisonné.

« Les cœurs sont faits pour être brisés », Tatiana de Rosnay, Albin Michel, 336 p., 21,90 €.

POLAR

Le fuyard

Condamné à perpétuité pour le meurtre d'une célèbre actrice de cinéma, Simon Kepel est détenu à la prison de Poissy (Yvelines). Dix ans qu'il est là et qu'il se fait le plus discret possible. Un prison-



nier modèle. Le jour où un groupe d'élèves visite l'établissement pénitentiaire, une sirène retentit : il y a le feu dans des cellules. Les visiteurs sont évacués, Kepel en profite pour s'évader. La commandante du RAID Talia Sorel doit retrouver le fugitif, incarnation du féminicide. Une traque implacable débute. Frank Leduc fait monter la tension et la pression.

« Traqué », Frank Leduc, Belfond noir, 432 p., 21,50 €

HISTOIRE

Musique et propagande

Professeur d'allemand à l'université Paris Dauphine, Isabelle Mity retrace la relation ambiguë qu'ont entretenue les nazis avec la musique. Instrumentalisée par le régime, celle-ci a irrigué tout l'appareil d'État : des déploiements de force jusqu'aux camps de la mort. Malgré la mise au banc des compositeurs juifs (Mendelssohn, Offenbach...), leurs airs appréciés du public seront joués. Joseph Goebbels, chef de la propagande, ira jusqu'à créer un orchestre de jazz. Bon



nombre de musiciens finiront déportés ou immigreront aux États-Unis.

« Les maîtres chanteurs du III^e Reich », Isabelle Mity, Perrin, 336 p., 23 €.

REVUE

Martin Parr

En décembre 2025, le photographe anglais Martin Parr nous quittait. Un univers plein d'humour et de couleurs disparaît. La revue *Grande Mémoire* lui rend hommage à travers un portfolio déjanté.

Autres sujets : des fantômes à Paris, le syndrome Marylin...

Grande Mémoire #2. 15 €. En kiosque et en librairie.



tion judiciaire par la chambre commerciale du tribunal judiciaire de Mulhouse le 3 juin.

■ **Presse** : L'hebdomadaire catholique La Vie, filiale du groupe Le Monde depuis 2003, et dont le nombre des abonnés serait tombé à environ 50 000, a décidé de passer au rythme bimensuel dès le 18 juin.

■ **Ordre public** : 890 personnes ont été interpellées lors des troubles qui ont accompagné la finale de la Ligue des champions. 457 ont été placées en garde à vue dont 277 à Paris (195 majeurs et 82 mineurs). Des jugements ont été prononcés dès le lendemain, dont la relative absence de sévérité indignée une partie de l'opinion.

■ **Commerce** : Le site internet de vente par correspondance de la marque chinoise Shein avait reçu en 2025 une amende de 40 millions d'euros par la Direction générale de la concurrence et de la consommation. Le 2 juin 2026, la DGCC a de nouveau sanctionné Shein avec une amende de 22 millions pour non-respect de la législation commerciale. La justice sera appelée à se prononcer sur ces sanctions que les avocats de Shein estiment « disproportionnées ».

■ **Syndicalisme** : Lors du 54e congrès de la CGT à Tours, Sophie Binet a vu son mandat de secrétaire générale renouvelé pour la première fois par 120 voix sur 130.

■ **Champagne** : On a appris le 2 juin que la firme allemande Henkell Freixenet était entrée en phase de négociation exclusive pour racheter la maison de champagne Pommery (qui possède entre autres Heidsieck) valorisée autour de 97 millions d'euros mais très endettée.

■ **CNIL** : Un rapport de la Cour des comptes publié le

culteurs qui ne décolèrent pas depuis deux ans, et enrayer la baisse de production française qui risque d'entraîner un effondrement de notre balance commerciale dans ce secteur. C'est l'avenir de la souveraineté alimentaire française qui va se jouer dans les mois à venir.

J. B.

Science Po

Quand vous voyez sur un plateau de télévision un spécialiste intervenir sur le sujet du moment, il est bien rare qu'en sous-titre, avec son nom, ne figure pas une mention de son rôle d'enseignant à Science Po. Il s'agit de l'école des sciences politiques fondée en 1871 à Paris par Émile Boutmy, dotée de locaux prestigieux par la très royaliste duchesse de Galliera, nationalisée en 1945, et devenu le passage obligé pour les postes de pouvoir, d'abord dans le public, par la préparation aux concours, puis dans le privé, par tous les effets de passerelles. L'expert de plateau peut aussi éventuellement se revendiquer d'un des nombreux Instituts d'études politiques créés sur le modèle parisien dans une dizaine de capitales régionales, mais c'est moins prestigieux.

Le diplomate Luis Vassys, directeur de Science Po Paris depuis la rentrée universitaire 2024 a maille à partir avec les syndicats étudiants et certains de ses « chargés d'enseignement ». On accuse ce macroniste bon teint d'autoritarisme. Il voudrait faire appliquer le règlement de l'école et les programmes académiques tels qu'ils sont prévus, là où quelques-uns ont pris l'habitude de faire de l'agit-prop et de faire régner leur

idéologie progressiste. Il aurait osé faire intervenir la police dans le sein de l'école pour faire cesser des manifestations anti-Israéliennes. Il veut sanctionner des dénonciations plus ou moins calomnieuses, intimidantes et dangereuses contre les personnalités qui n'entrent pas dans le moule de l'extrême gauche. Il y a certes une tradition de contestation gauchiste, mais aussi de débat démocratique encadré, dans l'École, au moins depuis 1968. Cela s'explique de bien des façons. Mais la tâche du directeur est compliquée par le fait qu'il y a eu des scandales, notamment sexuels, à la tête de l'établissement, qui ont facilité un grand désordre moral avec, forcément et quoi qu'on en dise, des conséquences sur le niveau d'exigences universitaires.

Par ailleurs, si l'on en croit ce qu'on lit, l'école compte actuellement 270 enseignants permanents mais 4 600 chargés d'enseignement qui assurent 90 % des heures de cours. Ce n'est pas scandaleux en soi, mais ça peut le devenir si le fait de pouvoir se dire « *enseignant à Science Po* » devient une carte de visite, voire une récompense pour services rendus, plus que pour la qualité d'un enseignement dûment préparé et si la gloriole ainsi obtenue dispense l'École de rémunérer normalement ses enseignants. L'École risque alors de se retrouver impuissante à contrôler le véritable niveau de ses intervenants. C'est bien ce que le nouveau directeur de Science Po semble avoir compris, et pourquoi il devrait, jusqu'à preuve du contraire, être mieux soutenu par ses pairs et ses autorités de tutelle.

Paul Chassard

Données ou volées ?

Les entreprises d'Intelligence artificielle alimentent leurs machines grâce au pillage systématique des textes couverts par le droit d'auteur.

Qu'il s'agisse de livres ou d'articles, tout texte appartient à son auteur comme œuvre de l'esprit et, le cas échéant, à l'entreprise éditrice. Prendre des morceaux de texte et les insérer dans ses propres écrits sans indiquer qu'il s'agit d'une citation est puni par la loi.

Naguère respecté de manière scrupuleuse, le droit d'auteur est aujourd'hui résolument nié par les entreprises d'Intelligence artificielle (IA). Pour fournir des informations en quelques secondes sur les sujets les plus variés, ChatGPT et les autres « agents conversationnels » (chatbot) ont constitué d'immenses banques de « données » sur lesquelles on s'est trop peu interrogé. Car les fameuses « données », ce sont tout simplement les millions de textes couverts par le droit d'auteur qui se trouvent sur Internet et qui ont été aspirés par les machines IA, sans la moindre autorisation, sans le versement de droits de reproduction. Il s'agit d'un vol en bande organisée, prémédité, méthodiquement organisé et d'ailleurs reconnu par certaines entreprises américaines.

La rédaction d'un ouvrage, c'est plusieurs mois ou plusieurs années de travail. Un journal quotidien, un magazine, une revue mobilisent des dizaines, voire des centaines de collaborateurs rémunérés et supposent des investissements pour imprimer et diffuser

dans de bonnes conditions. Le produit de tout ce travail intellectuel et matériel est vendu pour assurer les conditions d'existence de tous ceux qui ont participé à l'œuvre collective. Ces réalités sont piétinées par des entreprises qui ont les moyens de respecter le droit. Nous ne sommes pas confrontés à des voleurs ordinaires qui fauchent des portefeuilles ou pillent des châteaux pour assurer leurs fins de mois. Les entreprises d'Intelligence artificielle dépensent des sommes colossales pour payer leurs ingénieurs, leurs ordinateurs et leur électricité mais elles font des économies en utilisant gratuitement les données parce qu'il est très difficile et très coûteux de les traîner devant les tribunaux.

Le vol des « données » est une question politique, qui relève des gouvernements.

Claudine Uzerche

Ils n'y croient plus

D'un côté, les candidats potentiels à la présidentielle cherchent à se placer dans l'opinion publique et, au moins autant, à contrecarrer leurs amis et voisins politiques. Jean-Luc Mélenchon, qui revendique avoir rassemblé 26 000 personnes pour son premier meeting de campagne à Saint-Denis, bénéficie de sondages à 15 %, qui le placent au second tour. Mais c'est surtout la montée de Jordan Bardella (et, juste derrière, de Marine Le Pen) qui s'impose comme l'évidence de la future campagne ; 47 % des Français souhaitent lui voir jouer un rôle important, selon le baromètre Verian pour *Le Figaro Magazine*.

Il ressort aussi de ces sondages un très fort rejet de l'exécutif : seuls 19 % font confiance à Emmanuel Macron et 22 % à Sébastien Lecornu.

Sur le fond, 84 % des sondés considèrent que « les choses ont tendance à aller plus mal », pessimisme partagé par six électeurs sur dix de Renaissance. Autrement dit, presque plus personne ne croit en la politique.

Jean-Gabriel Delacour

Une société bloquée

Ses origines hébraïco-arabes évoquent une douceur lumineuse, mais le prénom Lyhanna est devenu, en quelques jours, le symbole des errements de notre société. Le sort de la jeune collégienne montre à nouveau l'inquiétude des Français sur la protection fournie par leurs institutions. En réalité, les « dysfonctionnements » reconnus par les autorités s'apparentent à une forme d'impunité ; celle-ci apparaît parfois organisée mais surtout tolérée par des administrations ayant perdu le sens de leurs responsabilités.

La justice, avec ses multiples niveaux et rouages, se trouve sous les feux des critiques. On en connaissait de multiples exemples avec les affaires d'Outreau (manipulations de témoignages) et celles concernant Michel Fourniret ou Marc Dutroux (enlèvements et meurtres de jeunes filles). Aujourd'hui, on se rend compte que, face à un présumé délinquant potentiellement dangereux, la justice reste désarmée, ne pouvant pas utiliser de procédures d'exception. Se pose alors la question d'un meilleur équilibre entre

la préservation des droits individuels et la sécurité publique. Les juristes font également remarquer que le code de procédure pénale est passé de 300 à 3 000 articles... Tandis que certains restent avant tout attachés aux « droits imprescriptibles de la défense », d'autres attendent un courage politique pour simplifier et adapter l'État de droit à la délinquance actuelle, ce qui ressort du Parlement et présente donc quelques difficultés.

Problème voisin, manifesté par l'affaire du périscolaire à Paris, dans laquelle des personnes qui ont eu des comportements déplacés n'ont pas été poursuivies et ont même pu présenter leurs CV dans d'autres établissements ne pouvant savoir qu'elles avaient été précédemment renvoyées. Or, la centralisation d'informations et les fichiers qui en découlent sont soumis au contrôle de la CNIL au nom de la protection de la liberté individuelle ; autrement dit ficher des gens est considéré comme une atteinte à la liberté individuelle. S'y ajoutent aussi des réflexes corporatistes et des présupposés politico-idéologiques, car cela fait des années que l'enseignement catholique est pourchassé dans ce domaine.

Enfin, comment ne pas évoquer un autre blocage, à savoir la difficulté pour les forces de l'ordre d'intervenir dans certaines occasions ? Ce n'est pas un hasard si, depuis le 3 juin, le commissariat parisien du 8^e arrondissement se trouve à l'arrêt, suite à une série de condamnations judiciaires et de placements en garde à vue visant plusieurs agents.

Jean-Gabriel Delacour

4 juin sur la Commission nationale de l'informatique et des libertés estime que les dérives budgétaires les plus spectaculaires relevées dans un précédent rapport ont été corrigées. Cependant la masse salariale est passée de 13,5 millions d'euros en 2017 à 23,8 millions en 2024, avec la persistance d'un système de « rémunérations plus favorables que dans le reste de l'État ».

■ **Téléphonie** : Altice a accepté, le 6 juin, de signer la cession de SFR, pour 20,35 milliards d'euros, au consortium Bouygues (42 %), Illiad-Free (31 %) et Orange (27 %).

■ **Disparitions** : Marjane Satrapi, l'artiste franco-irannienne, est morte à Paris le 4 juin à l'âge de 56 ans. Bernadette Chirac, est morte le 6 juin, à l'âge de 93 ans.

Des Français de nouveau dans l'espace

De n'était pas prévu. L'ESA (agence spatiale européenne) vient d'annoncer que Thomas Pesquet et Arnaud Prost ont été désignés pour de prochaines missions dans l'Espace. C'est la première fois que trois Français se retrouvent dans cette conquête.

Pour Pesquet le rendez-vous est prévu en 2027 vers la station ISS pour quinze jours. Pour son troisième voyage il sera commandant de bord, ce qui est une première pour un Français. Arnaud Prost aura la chance d'inaugurer la future station spatiale Haven 1, une station totalement commerciale. Lui aussi est programmé pour quinze jours. Ces annonces ont été faites dans le cadre du sommet

« Choose France » avec la signature d'une convention entre la France et la société californienne Vast.

À l'été 2027, les missions utiliseront les lanceurs SpaceX Falcon 9 et le vaisseau Crew Dragon qui sont les deux seuls capables de rallier l'ISS notamment. Haven 1 est une station en cours d'élaboration – avec quelques années de retard – qui devrait permettre le lancement de Haven 2, censée remplacer, à partir de 2030, l'ISS, une station vieillissante qui vient encore de faire parler d'elle avec une fuite d'air, côté russe, qui a été maîtrisée mais qui a nécessité une mise en sécurité des astronautes (dont Sophie Adenot).

Philippe Buron Pilâtre

Bernadette Chirac

L'épouse de l'ancien président de la République Jacques Chirac est morte le 5 juin à l'âge de 93 ans. Issue de la grande bourgeoisie catholique parisienne anoblie par Napoléon III, Bernadette Chodron de Courcel avait rencontré son futur mari sur les bancs de Sciences Po avant de l'épouser en 1956, mariage d'amour autant que d'ambition selon ses propres termes. Jacques Chirac était pour sa part issu d'une lignée radicale-socialiste corrézienne. Ils auront deux filles, Laurence et Claude.

Accompagnant la carrière de son mari, qui devient Premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing en 1974 puis maire de Paris en 1977, elle se lance elle-même dans la politique locale en Corrèze où le couple possède le château de Bity depuis 1969.

Élue conseillère municipale de Sarrazin en 1971, puis adjointe au maire en 1977, elle y siégera jusqu'en 2020. En 1979, elle élue conseillère générale du canton de Corrèze où elle siégera jusqu'en 2015.

En 1994, Bernadette Chirac prend la présidence de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France, reprenant le flambeau de l'opération Pièces jaunes. Elle en conservera la présidence jusqu'en 2019, passant alors le relais à Brigitte Macron. Femme de devoir et fine analyste politique, intrinsèquement conservatrice, Bernadette Chirac reste associée dans l'esprit de beaucoup de Français à une époque jugée plus prospère qu'aujourd'hui pour le pays malgré le bilan politique peu convaincant des deux mandats présidentiels de son mari.

Jérôme Besnard

La Nation Française

directeur de la publication :
Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip
60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre
N° TVA intracommunautaire
FR21418382149
ISSN 2967-2988
Imprimé par nos soins.

Les 186 précédents numéros
sont tous disponibles gratuitement
à cette adresse :
<https://www.archivesroyalistes.org/-La-Nation-Francaise->



L'Allemagne humiliée

L'Allemagne ne siégera pas au conseil de sécurité de l'ONU avant au moins 2034. Le 3 juin, elle a essuyé un échec retentissant à l'Assemblée générale de New York qui procédait par élection au renouvellement de cinq des dix membres non permanents du Conseil pour l'exercice 2027/2028. Deux sièges étaient en compétition au titre de l'Europe occidentale. Trois candidats étaient en lice : le Portugal, l'Autriche et l'Allemagne. Les deux premiers se sont qualifiés avec respectivement 134 et 131 voix (sur 190), l'Allemagne avec seulement 101 suffrages était largement battue.

Les Allemands sont d'autant plus amers qu'ils revendiquent depuis longtemps avec le Japon un siège permanent. Ils sont les seconds contributeurs financiers au système des Nations unies. Plus récemment, l'un de leurs ministres avait même suggéré que le siège français soit « européenisé » ou à tout le moins devienne un siège franco-allemand.

Leur échec est dû à plusieurs causes. Selon eux, on leur fait payer leur soutien affiché à Israël, leur refus de reconnaître l'État de Palestine. Ils seraient aussi la cible privilégiée de la diplomatie russe pour leur solidarité avec l'Ukraine. Leur chancelier se serait imprudemment compromis avec Donald Trump. Il n'a soufflé mot sur le Venezuela ni sur l'Iran. Il semble qu'il y ait eu d'autres motifs. La diplomatie allemande aurait trop volontiers considéré que ce siège leur était « dû ». Tous les huit ans, ils étaient reconduits pour deux ans. Le chancelier Friedrich Merz

n'aurait même pas cru nécessaire de se rendre à New York en septembre dernier pour la fameuse session plénière annuelle de l'assemblée générale. Le ministère des Affaires étrangères a dû rétro pédaler en réaffirmant urbi et orbi l'attachement indéfectible de l'Allemagne au multilatéralisme. Le parti d'opposition AfD (Alternativ für Deutschland) s'était empressé de demander que Berlin boycotte l'institution mondiale.

Or l'assemblée générale pour toute l'année 2026 est présidée par l'ancienne ministre allemande des Affaires étrangères, Annalena Baerbock, qui sera remplacée en 2027 par le ministre des Affaires étrangères du Bangladesh. L'influence de l'ancienne dirigeante des Verts allemands n'aura guère servi son pays. La concentration des relations extérieures dans les mains d'un seul parti, et donc du Chancelier, n'aura pas servi alors que la règle dans un gouvernement de coalition était que le ministère des Affaires étrangères soit attribué à l'autre parti. Cette exception à la règle avec un ministre du même parti que le chancelier, en la personne de Johann Wadepuhl, personnage plutôt falot, a desservi sa communication (à commencer au sein de l'Union et ses relations avec Paris). Le partage des tâches au sein de la coalition accroissait au contraire les réseaux d'influence.

L'Allemagne avait fait connaître ses intentions tardivement alors que les deux autres pays membres de l'Union européenne étaient déjà sur les rangs. Il a également manqué de coordination au sein du « bloc » d'Europe occidentale alors que l'Afrique et l'Amérique

latine s'étaient entendus préalablement sur une candidature unique pour ce qui les concerne.

Dominique Decherf

Le Pape en Espagne

« *Mon cœur est débordant de joie d'être ici parmi vous* », tels sont les tout premiers mots de Léon XIV, devant la foule qui se presse sur la place de Cybèle à Madrid, où il a célébré la messe du Corpus Domini (le Corps et le Sang du Christ, la Fête-Dieu en français), en présence de la famille royale.

Pour ses deux premières journées à Madrid, le pape américain et péruvien suscite un élan populaire impressionnant, dans un pays pourtant fortement sécularisé. Déjà, certains commentateurs se demandent si cette visite pontificale ne va pas représenter un tournant. 650 000 jeunes samedis soir place de Lima pour écouter les enseignements familiaux du Souverain Pontife, suivis par une adoration du Saint-Sacrement d'une demi-heure, dans un silence absolu.

Dimanche 7 juin, une foule incroyable est venue : 1 200 000 personnes ont franchi les portiques de sécurité, mais plusieurs centaines de milliers d'autres, non comptabilisées, n'ont pas pu le faire, l'espace sécurisé étant saturé.

Le courant passe : Léon XIV a toujours aimé l'Espagne, où il est venu plus de cinquante fois, soit à titre personnel, soit comme supérieur général des religieux augustins dont il a été douze ans le prier général. Après ses vingt-deux ans comme missionnaire et

évêque au Pérou, il parle un espagnol parfait. Mais on ignorait quelle serait la réponse du peuple espagnol.

Dimanche après-midi, s'adressant à 17 000 personnes du monde de la culture, de l'art, de l'entreprise et du sport, il a appelé sans détour à construire une Europe qui « tisse à nouveau le dialogue entre la Foi et le monde, dans une société imprégnée d'éternité au quotidien ». « Est-il possible de croire que cette Europe que nous aimons tant, serait la même sans l'empreinte de la foi dans toute son histoire et sa culture ? » Léon XIV, bien qu'issu du Nouveau monde, aime et comprend l'Europe.

Le sommet de ces premières journées a été la procession du Saint-Sacrement, où, marchant sur des tapis de fleurs, le Pape a porté l'ostensoir dans les avenues madrilènes, accompagné par une grande ferveur des foules. À Madrid, à Rome ou ailleurs, Léon XIV met toujours le Christ au centre de sa vie, et le propose aux foules qui l'écoutent. Il a repris la phrase de Benoît XVI : « *Le Christ n'enlève rien, il donne tout !* » Ce qui est peut-être le plus impressionnant, c'est le sourire tendre et doux qu'il arbore chaque fois qu'il porte une grande croix ou l'ostensoir, comme s'il dialoguait avec le Christ.

Étape suivante : la Catalogne, avec la bénédiction de la célèbre basilique de la Sagrada Família, tout juste achevée après un siècle et demi de travaux, puis les îles Canaries. Le Pape est sur le sol espagnol jusqu'à vendredi 12 juin.

Marie-Gabrielle Leblanc

De l'audace, encore de l'audace, tou

Épisode 1 : la bataille

Pour détendre l'atmosphère il faut écouter le sketch de Guy Bedos sur le foot : *Carton rose*. Il nous fait rire alors que les événements récents nous font désespérer de l'homme.

Dans son célèbre film de 1946, *La bataille du rail*, René Clément montrait comment les résistants cheminots avaient perturbé la circulation des trains par des sabotages, des explosions, des déraillements pour combattre l'ennemi de l'extérieur, les nazis. En 2026 il serait excessif de montrer du doigt des ennemis de l'intérieur, mais il est incontestable qu'une partie de la population, des jeunes en particulier, veut un changement radical de la société et se sert de tous moyens dont la violence verbale comme physique et matérielle pour y arriver. C'est un fait et un match de foot. est un prétexte. LFI a annoncé qu'elle n'accepterait pas le verdict des urnes en 2027 si l'élu(e) n'était pas de son camp ou d'extrême droite selon la classification de l'extrême gauche. La démocratie est donc en péril. Il s'agit, on le suppose, de chasser l'ancienne France pour bâtir une société idyllique sans racisme, sans discriminations, sans riches, d'une égalité parfaite dans tous les domaines, pacifique et prospère.

Je ne parle pas de l'audace de jeunes ou plutôt des voyous des quartiers dits sensibles qui ont trouvé samedi 30 mai un terrain de jeu adéquat parmi la foule venue pour se réjouir dans toute la France et qui ont été à la manœuvre des batailles acharnées. Je n'ai pas entendu un mot d'ordre précis, même pas « allez PSG » !

Ils ont détruit ce qui était à leurs portées avec le sentiment d'être chez eux, ce qui est curieux car chez soi on essaie de ne rien casser, ça coûte cher de remplacer. Surtout quand les petits jeunes déchaînés et sans limite morale ou de conscience mais suffisamment lucides pour piller, n'ont pas de travail, donc pas de revenus, vivent chez leurs parents qui ne les maîtrisent plus ou pas et ont du temps libre pour se défouler dans les rues et courir vite pendant les émeutes qu'ils déclenchent. Mais ils sont en colère et ont la haine disent-ils. Contre quel adversaire ? Qu'ont-ils subi ? Ils n'ont pas compris qu'au football il y avait deux mi-temps, qu'entre elles on rentrait au vestiaire pour souffler et changer s'il le faut de stratégie et qu'un arbitre sifflait les fautes. Eux qui n'ont subi aucun tacle ou de l'anti-jeu en démarrant le match avant l'heure sans même le regarder, marquent des penalties imaginaires dans des cages sans goal pendant des heures voire des nuits. Ils ont l'aplomb d'affirmer que les forces de l'ordre sont une équipe ennemie à terrasser, qu'il n'y a pas de lois justes et que la violence engendre la victoire. Qu'en sera-t-il s'ils gagnaient et étaient vainqueurs dans la rue contre l'État et donc la nation ? Dans quelle société vivrions-nous ?

Je n'évoque pas l'audace non plus de ceux et celles qui sur le plan politique ou intellectuel soutiennent ce qu'ils ont appelé des « débordements » mot inadapté à ce qui sont des émeutes. C'est en réalité de la guérilla urbaine nommons le chaos et ne minimisons rien et n'attendons pas qu'après les projectiles divers il y ait des

vraies armes. Ils veulent renverser la table. Mais les plats annoncés sont indigestes dans la future auberge espagnole de la nouvelle France programmée. Il n'y a pas de menu qui fasse envie. La société parfaite du vivre ensemble slogan bidon, n'existe pas car il faut être deux pour qu'un match se déroule dans l'harmonie et la compétition avec un champion qui le mérite. J'espère que les électeurs feront le bon choix en 2027. On ne construit pas dans la détestation ou l'élimination.

Certes le bloc central dit de la raison (ce qui est discutable) n'a pas été très performant sinon très mauvais et manque de courage outre de puissance car il ne faut choquer personne. Sauf les honnêtes gens ! S'il fonctionne encore et veut persister pour éviter le dégagisme il lui faudra de l'audace avec un programme ferme et applicable. On ne peut pas dire qu'en matière de sécurité il a été enthousiasmant ! Avec un chef de l'État décidé et combatif au discours constant et des personnalités fortes avec du caractère qui ne reculent pas au moindre souffle du vent, qui ignorent les hurlements des groupes de pression ou d'une opinion publique manipulée et menaçante, car seule l'élection valide les décisions. Et qui dominent les médias et des bien-pensants qui n'ont aucune responsabilité. Sans craindre d'être accusés de mille maux dont celui infâme d'être autoritaire et liberticide, sinon raciste et fasciste. Populiste est aussi une tare ! L'autorité et le respect des règles démocratiques sont des principes de l'état de droit et sont compatibles avec la liberté d'expression. Avec

le respect de la vie privée pour laquelle la laïcité est un fondement essentiel. On n'a pas à craindre son ombre outre le verdict des tribunaux qui jugent au nom du peuple français avec les lois que les parlementaires doivent adapter aux nouveaux paradigmes et à l'évolution des mœurs. Et des nécessités de protection de la collectivité nationale. D'où la nécessité d'avoir une majorité forte et soudée ce qui sera de la responsabilité des citoyens. C'est de l'audace dans l'art de gouverner dont on a besoin et qui fait le plus défaut actuellement.

Les futurs dirigeants devront prendre des actes pour changer ce qui existe en matière de pouvoirs régaliens avec une justice munie d'armes légales innovantes à la hauteur des enjeux et menaces. Il faudra affirmer la souveraineté et l'identité et améliorer le niveau de vie en conservant la redistribution. Il faut convaincre. Car s'il n'y a pas adhésion le combat est perdu. Et qu'on ne dise pas que rien n'est possible sans changer les textes et la constitution en raison des oukases et de la jurisprudence de l'union européenne. Sinon on baisse les bras et on attend le coup fatal. En 2005 quand les Français ont dit non au référendum, les politiques se sont réunis en congrès pour voter le traité de Lisbonne. Quand la volonté politique est là tout est possible, Serait-ce contre le peuple. Pourquoi pas alors contre toute forme de révolte ou de délinquance qui déstabilise les institutions et crée le bazar ? De qui et de quoi avons-nous peur ? Le pas de vagues conduit dans le mur. Et à force de ne pas décider au

jours de l'audace

par Christian Fremaux, avocat honoraire

fond on aboutit à ce qu'on ne veut pas : les extrêmes prendront le pouvoir et bonjour les dégâts. Si la répression est nécessaire l'escalade de la sanction ne peut-être indéfinie car elle ne résout rien et on perd son âme. On doit donc remporter la bataille des idées. Face au nihilisme. « *De l'audace et la France est sauvée* » disait Danton.

Épisode 2 : le constat

Il est plus facile de constater et se plaindre que de proposer des solutions. Mais il faut d'abord se mettre d'accord sur la réalité des faits.

On tombe de sa chaise quand on entend des parlementaires ne pas condamner spontanément les casseurs mais faire d'abord le procès des forces de l'ordre qui blesseraient ou tueraient certainement volontairement des jeunes gens paisibles qui ont l'esprit festif et sans déplorer les centaines de blessés parfois gravement chez les policiers et les gendarmes outre les pompiers et les membres de la sécurité civile.

Ce serait la doctrine actuelle du maintien de l'ordre qui conduirait à l'affrontement de deux bandes à droits égaux et donc le gouvernement qui est responsable du désastre. Mais qui oblige un individu à venir dans la rue, à jeter toutes sortes d'objets et à utiliser les mortiers d'artifice interdits à l'achat et à la détention en quasi-armes létales ? Qui lui a demandé de tout casser, de piller, d'entrer dans les immeubles et les commerces, d'attaquer les badauds dans leurs voitures, de détruire le mobilier urbain que paie le contribuable ? Il y a

eu forcément des mots d'ordre dans toute la France par les réseaux sociaux. Je ne crois pas à la génération spontanée en matière de délinquance. C'est souvent pensé surtout dans les groupes qui se lancent des défis. Croyant à l'impunité du nombre et à l'irresponsabilité de l'âge. Il y a ceux et celles qui sont prédisposés à ne jamais respecter la règle, des rebelles de façade ou possédés qui prennent la violence comme un jeu en espérant ne pas se faire prendre, sachant que la justice les comprendra. Pour être promus caïd ou devenir des députés si on est membre par exemple de la jeune garde dissoute désormais ou qu'on a été dealer. Pauvre France !

Il y a ceux qui recherchent le profit, l'occasion faisant le larron dans la masse ; ceux qui testent les limites et se demandent comment aller trop loin ; ceux qui sont endoctrinés et qui préfèrent être des victimes présumées plutôt que d'assumer leurs propres responsabilités dans leur échec. Pour eux le mérite républicain est un leurre et la discrimination positive un piège des bourgeois, tout blancs tout moches comme le dit M. Mélenchon. Il suffit d'une étincelle ou d'une occasion comme un match de foot. pour qu'ils révèlent leurs côtés sombres. En l'espèce l'habitude est devenue de « se faire du flic » pour calmer ses ardeurs belliqueuses, sa virilité contrariée, le vide de sa pensée. Les parlementaires devraient tous être solidaires avec ceux et celles qui détiennent la violence légitime même si on peut revoir les modalités du maintien de l'ordre qui n'existe que parce



que certains sont violents et provoquent. Alphonse Karr a écrit « je suis contre la peine de mort mais que MM. les assassins commencent les premiers ».

Il est irresponsable de vouloir trouver des excuses sociales, culturelles, religieuses ou économiques aux fauteurs de troubles très dangereux. Car les paroles aussi peuvent tuer ou faire passer à l'acte. C'est d'ailleurs contreproductif pour ceux qui veulent conquérir le pouvoir. Car si par impossible nos révolutionnaires arrivaient au pouvoir ils retrouveraient sur leur chemin ceux et celles qu'ils ont soulevés. Outre les électeurs qui n'ont pas voté pour eux. Quelles méthodes emploieraient-ils contre la délinquance, les émeutes, le terrorisme, la violence en général ? Avaleraient-ils des couleuvres sachant que l'homme est un éternel insatisfait et que la cité idéale n'existe pas ? On a toujours plus extrémiste que soi. Qui prêche la rage récolte la tempête.

Comme d'habitude après la nuit de violences on a entendu les mêmes refrains : la police provoque et tue ou blesse ; la doctrine du maintien de l'ordre entraîne la confronta-

tion ; il faut se défendre contre l'État qui attaque ; les jeunes sont discriminés et veulent une revanche pour des raisons diverses liées à leur situation sociale sinon aux conséquences de la colonisation qui leur donne une créance à vie sur les Français de l'ancienne France. Ils veulent venger leurs ascendants humiliés qu'on a fait venir pour les exploiter. Ou sur la solitude et l'impuissance des parents qui ne sont pas responsables de leurs enfants. On est dans le sociologique et l'émotion.

D'autres sont aussi dans une autre émotion dont personne n'a le monopole et comptent leurs préjudices directs et indirects outre la détérioration de l'image du pays : « douce France pays de mon enfance » chantait Charles Trenet qui n'était pas un rappeur ! Ils déplorent le laxisme de la justice, aucun délinquant n'étant condamné à de la prison ferme avec exécution provisoire. La prison est réservée à des citoyens normaux qui ont commis des infractions classiques. Sans violence. Ils dénoncent la volonté d'en découdre même sans motif, qualifient les jeunes de délinquants qui se croient tout permis et qui ne sont pas plus chez eux que les

autres citoyens. Ils craignent la violence exponentielle et immaîtrisable encouragée par des leaders d'opinion. Ils parlent que l'armée devrait être déployée. Ou les blindés comme pour les agriculteurs. Enfin on ne sait pas quelle solution choisir d'autant plus qu'à l'assemblée les députés sont divisés. On est plutôt dans la répression, la prévention paraissant de l'angélisme. Et l'éducation submergée. Avec des mineurs de plus en plus jeunes et incontrôlables.

On n'en sort donc pas et on peut discuter à l'infini. Sans prendre aucune décision frappante. On n'a même pas tiré les conséquences du passé, le diagnostic n'est pas partagé. Ni une explication sur le fait que, qu'il y ait victoire ou défaite, la violence a lieu. Le festif est réversible et sert de justification. Alors que la destruction et la bagarre ne sont pas liées uniquement au foot. puisque le 31 décembre chaque année on décompte le nombre des voitures brûlées. Toutes les limites ont-elles été franchies ou les casseurs feront-ils pire dans le futur? Le match continue et les débats ne servent donc à rien. La répression est nécessaire mais l'escalade des sanctions ne peut être sans fin au risque de tomber dans l'arbitraire. Ce sont les esprits qu'il faut éclairer et organiser une union nationale au moins sur les comportements civiques. Le temps des incivilités et des sauvages est dépassé. il y aura toujours des irréductibles. Mais la grande majorité doit retrouver la tranquillité publique. Les mineurs ne sont plus ceux de 1945 ou de la génération qui a été aux manettes et est désormais à la retraite. Peut-être n'a-t-elle pas osé suffisamment? La délinquance organisée donne les moyens de déstabiliser. Il faut revoir notre arsenal sécuritaire et donner de nouvelles armes légales aux magistrats.

La punition ne doit plus être un gros mot.

Épisode 3 : l'espoir par l'action

On ne peut se contenter de crier au scandale et de se lamenter de ce qui est arrivé samedi soir avec la finale de la coupe d'Europe. C'est la nation qui a été attaquée. Elle a le droit de se défendre. Le niveau de vie est certes fondamental mais la sécurité globale et la protection des biens et des personnes outre celle des forces de l'ordre est prioritaire. On ne progressera pas dans le désordre, la chienlit permanente et la peur. J'ai conscience que dans l'état de droit actuel il y a des réticences fondées sur une frange de la population qui voit le fascisme partout et d'une partie de la classe politique qui décrit la France de façon honteuse comme si elle était un État autoritaire voire dictatorial. L'intérêt collectif est aussi important que les libertés individuelles sans aucun devoir ni contrepartie. Mais si des lois ne peuvent être votées ou si elles sont censurées par le Conseil Constitutionnel, rien n'interdit aux pouvoirs publics de faire appliquer drastiquement le corpus légal existant avec des consignes fermes et d'utiliser tous les moyens de droit dans une situation de plus en plus fréquente pendant une période limitée ou à chaque événement pour lequel on prévoit des « débordements ». Il faut casser l'engrenage fatal. Et prendre des décrets permettant d'agir vite. Faisons confiance aux magistrats qui sont aussi des citoyens et qui sauront garantir l'état de droit. Il n'y a pas que des militants dans la magistrature. Ils ont besoin de moyens judiciaires forts le débat sur le manque de place en prison étant un cache-misère hypocrite. Et le

jeune âge de ceux qui ne sont plus des enfants, une excuse obsolète.

On doit en amont prononcer des interdictions pour avertir ou empêcher et en aval ne pas hésiter à réprimer la petite minorité qui se moque de tout. La sanction peut dissuader. On n'est pas contraint d'attendre des mois pour agir.

On dit que parmi les cas-seurs il y a beaucoup de Français donc que les « incidents regrettables » ne sont pas un problème lié à l'immigration. L'excuse est spécieuse et se rapproche du déni même si l'amalgame est excessif. Quelques-uns ont la double nationalité. C'est un privilège car ils peuvent choisir où vivre. Pas moi je subis le territoire où je suis né. Mais ils ne veulent pas aller vivre dans le pays de leur origine par exemple en Algérie pays bien connu de tolérance, de démocratie ferme et de libertés et qui nous méprise on s'en aperçoit actuellement avec les OQTF. La politique de la douce diplomatie s'étiole sous la chaleur émolliente et les accusations. La sévérité n'a pas été essayée ou petitement sans vrais résultats et il n'est pas certain qu'elle marche. Le général de Gaulle disait qu'un pays n'a pas d'amis mais des intérêts. Et si on les défendait quand nos binationaux délinquants détestent en plus la France? À réfléchir? On peut être humaniste et aimer l'ordre, première des libertés. Et que nos jeunes dynamiques et hargneux pour se détendre et faire œuvre utile aillent au Sahel où les djihadistes triomphent par le fusil et les exactions entre autres, après que l'armée française eut été chassée. Mais il doit y avoir peu de matchs de foot. internationaux!

Le comportement des briseurs d'harmonie et d'unité sociale est grave et injuste. Ils ont été élevés à notre biberon

républicain et profitent à juste titre du système. Mais ils n'ont pas compris nos valeurs et notre art de vie. Ils veulent les changer au profit de ce qui n'est pas notre culture. La violence est - elle un moyen ou une fin? Alors que nous avons un système électoral performant et que nous vivons dans une démocratie libérale représentative. Les dernières élections municipales l'ont prouvé et ont porté au pouvoir la diversité et ceux et celles qui prônaient d'autres principes. Ils ont usé de la liberté d'expression et la laïcité les protège. Qu'y ajouter? On ne va pas rejouer la valise ou le cercueil et obliger l'ancienne France à partir. Ou à se résigner.

Une fois que l'on a dit cela que fait-on? Attendons-nous l'élection présidentielle et le ou la sauveur(e) qui nous est promis, avec plus tard des députés sensibles à l'intérêt général pour que des mesures drastiques soient prises? On comptera les dérapages pendant la coupe du monde de foot. qui vient et MM. Deschamps et Mbappé seront les responsables du chaos éventuel en cas de défaite. Puis on attendra la surprise du 31 décembre 2026. Ou par un sursaut de peur et de responsabilité on vote les lois utiles en discussion à l'heure actuelle devant le parlement et on utilise les moyens constitutionnels et avec l'état d'urgence et le pacte international de l'ONU de 1966 relatif aux droits civils et politiques si les conditions sont réunies ou autres dispositions. À grands dangers mesures exceptionnelles. Après débat public naturellement. Avec des interdictions préventives, le repérage des délinquants, les moyens technologiques d'intervention et d'identification ce qui n'est pas une atteinte aux libertés, et la mise à l'écart de ceux qui ne veulent rien comprendre pensant être des victimes et

détenir la vérité. En médecine on tranche parfois un membre malade pour sauver l'individu. La société a besoin d'un remède de cheval. Et que les politiques donnent l'exemple. De la raison et de la modération dans la prise de parole. Tout n'est pas noir.

J'entends déjà les cris d'orfraie de ceux qui craignent l'état policier, les mesures liberticides sans les définir, la fin de la liberté individuelle illimitée et l'absence d'une repentance permanente, avec une potentielle menace pour la république puisque seront concernés même les citoyens honnêtes et qui réparent les dégâts commis par des insolubles présumés et excusés ou non responsables par définition. Mais je n'entends pas les demandes des mêmes élites qui réclameraient à cor et à cri des mesures pour stopper les jeunes déviants et faire condamner les délinquants qui ne sont pas des victimes de la société. Et qui ne proposent pas des solutions pérennes qui satisfont en même temps la compréhension des jeunes et des mineurs et le besoin de protection des biens et des personnes adultes. Être lanceur d'alerte impose d'être positif.

En matière internationale au Moyen-Orient ou en Ukraine tous les jours on exige des cessez-le-feu. On serait avisé d'en faire autant en France et de sanctionner ceux qui ne les respectent pas. La force ne peut pas gagner.

On a besoin d'audace maintenant y compris de ceux qui sont contre le gouvernement. Pour juguler la haine et la violence qui lui est consubstantielle. Et pour 2027 d'encre plus d'audace car si des décisions de fermeté pour retrouver une société calmée qui débat de ses insuffisances ne sont pas prises dans un relatif consensus, alors l'avenir sera sombre. ■

■ **Pérou** : Keiko Fukimori, aurait le 7 juin, remporté le second tour de l'élection présidentielle face au candidat de gauche Roberto Sanchez par 52,6 % contre 47,4 %) selon des résultats partiels.

■ **G7** : Le sommet du G7 à Évian (Haute-Savoie) se tient du 15 au 17 juin. On y attend Emmanuel Macron, Donald Trump, Friedrich Merz, Keir Starmer, Giorgia Meloni, Mark Carney, Takaichi. Sanae, Ursula von der Leyen et António Costa (président du Conseil européen). 6 000 gendarmes français et 4 000 militaires suisses seront déployés pour protéger l'événement. La Première ministre japonaise Takaichi Sanae en profitera pour se rendre en Grande-Bretagne le 14 juin et en Italie le 15.

■ **Monténégro** : Le président Macron s'est rendu en visite officielle dans ce pays le 4 juin.

■ **Tunisie** : Rached Ghannouchi, 84 ans, un des chefs du parti islamique Ennahdha, a été condamné à la prison à vie le 2 juin par la chambre criminelle du tribunal de première instance de Tunis. Plusieurs autres opposants islamistes ont reçu des condamnations à des peines de plus de 40 ans, pour « terrorisme ».

■ **Grande Bretagne** : La tapisserie de Bayeux doit être présentée au British Museum à Londres à partir de septembre. En échange, les Britanniques prêtent aux musées de Caen et Rouen le trésor archéologique provenant des tumuli de Sutton Hoo (VIe siècle) et des pièces de l'échiquier de Lewis datant du XIIIe siècle.

■ **Grande Bretagne** : Henry Noak, étudiant de 18 ans, avait été poignardé à mort par un Sikh de 23 ans le 3 décembre 2025 à 23 heures dans une rue de Southamp-

ton. Lors du jugement en juin 2026, où l'assassin a été condamné à la peine de réclusion à perpétuité, on a appris, par les images de la caméra embarquée d'un policier, que la police, appelée par les agresseurs, avait menotté la victime mourante et accordé foi aux déclarations de l'assassin qui se posait lui-même en prétendue victime... La police est accusée, lors de manifestations de rue et sur les réseaux sociaux, de « racisme anti-blanc ». Le député populiste Nigel Farage est suspecté par ses compétiteurs travaillistes et conservateurs d'essayer d'en tirer un avantage politique pour son parti Reform UK.

■ **Italie** : À Amendolara en Calabre le 1^{er} juin, quatre ouvriers agricoles pakistanais ont été brûlés vifs dans une voiture par deux compatriotes. Le Sud de l'Italie emploie de nombreux saisonniers étrangers dont 230 000 (sur 5,4 millions de résidents étrangers) seraient encore soumis au système d'esclavage connu sous le nom de caporalato en Italie, mais aussi en Espagne et au Maroc principalement.

■ **Albanie** : Tirana est, depuis le 30 mai, le théâtre de manifestations de plusieurs milliers de personnes contre un projet immobilier à 10 000 logements de luxe au bord de la mer dont le promoteur est Jared Kushner, un des gendres du président Trump. Comme le projet immobilier menacerait des aires de reproduction des flamants roses, ce mouvement anticorruption, dirigé contre le Premier ministre social-démocrate Edi Rama, a pris le nom de « révolution des flamants roses ».

■ **Espace** : Entre le 4 et 12 juin, Elon Musk introduit sur le Nasdaq son entreprise SpaceX, qu'il valorise à 1 800 milliards de dollars. 30 % des actions sont réservées aux particuliers et des

clauses spéciales préservent le pouvoir personnel d'Elon Musk et freinent les velléités de recours juridique contre lui. Cette ouverture de capital vise à lever jusqu'à 75 milliards de dollars qui serviront à développer de nouvelles fusées spatiales pouvant transporter des hommes jusque sur Mars et le réseau de satellites Starlink.

■ **Inde** : La prochaine commande à Dassault de 114 chasseurs de type Rafale (88 monoplaces et 26 biplaces) a été confirmée par l'Inde. 94 seront assemblés en Inde, avec des pièces pour partie fabriquées sur place par les firmes Tata, Mahindra et Adani. L'Inde disposera à terme de 176 Rafales.

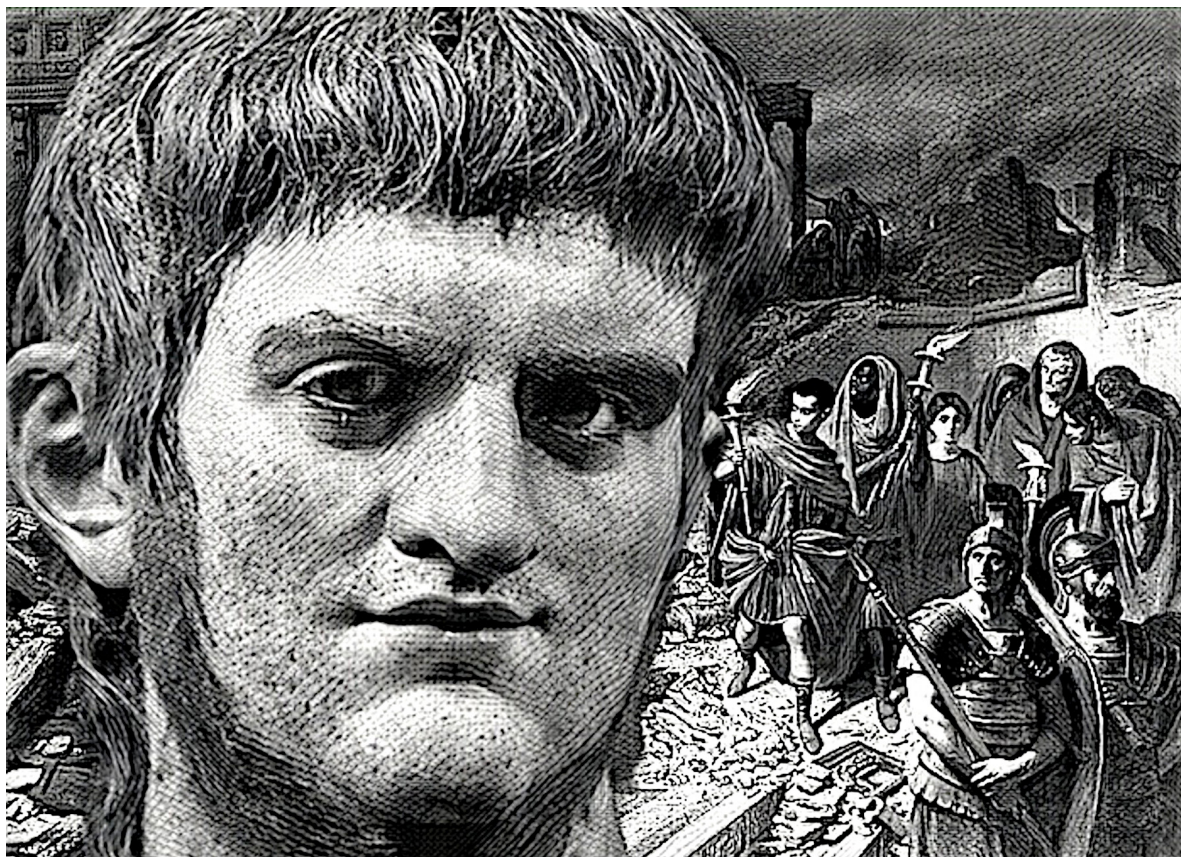
■ **Mozambique** : L'évêque de Quelimane, Mgr Osório Citorra, a été retrouvé mort à son domicile le 6 juin, probablement assassiné.

■ **Russie** : Le forum économique de Saint-Petersbourg, qui réunit 20 000 personnes, avait commencé le 3 juin avec une pluie de drones ukrainiens sur le port de Kronstadt, endommageant une frégate lance-missiles et provoquant d'immenses colonnes de fumée. Il s'est terminé le 6 juin avec une nouvelle attaque de drones, tous interceptés selon les Russes.

■ **Israël** : Le 8 juin, l'Iran a envoyé plusieurs missiles sur Israël dont certains ont atteint Jérusalem. Malgré les objurgations de Donald Trump, Benjamin Netanyau a fait bombarder des cibles militaires à Tabriz, Isfahan et Téhéran. La monnaie israélienne est au plus haut face au dollar depuis 33 ans : 1 dollar pour 2,93 shekel. La banque centrale israélienne a acheté, le 7 juin, plus de 800 millions de dollars pour renforcer les réserves de change du pays qui s'élèvent à 239 milliards de dollars, 37,2 % du PIB.

Mégalomane et criminel ?

par Philippe Delorme



Les historiens latins Suétone et Tacite sont catégoriques : Néron était un fou pyromane ! Mais est-on bien certain qu'il ait incendié Rome ?

Dans la soirée du 18 juillet de l'an 64 ap. J.-C., le feu se déclare aux environs du Cirque Maxime, entre le Palatin et le mont Caelius. Porté par le vent, il va se propager durant six jours et sept nuits, détruisant entièrement trois des quatorze régions – les divisions administratives créées par Auguste – de la capitale impériale, et en dévastant sept autres. Suétone, qui écrit une soixantaine d'années après le drame, explique que des esclaves de Néron ont été surpris dans les maisons « avec des étoupes et des flambeaux ». Quant à leur maître, dans son délire artistique, « il regardait ce spectacle du haut de la tour de Mécène, charmé disait-il, de la beauté du feu, et chantant en habit de comédien l'embrasement de Troie. »

Tacite, dont les Annales datent de 115, suspecte aussi « un coup secret du prince ». Néanmoins, il se contredit

en relatant que le présumé coupable se trouvait alors à Antium – l'actuel Anzio – à une soixantaine de kilomètres, sur la côte tyrrhénienne. L'empereur regagne Rome pour assister, impuissant, à l'embrasement de son palais, la Domus Transitoria, et de ses œuvres d'art précieuses qu'il renfermait. Il fait alors ouvrir le Champ de Mars et ses propres jardins afin d'abriter les sinistres et procède aussitôt à des distributions frumentaires.

Pour apaiser les rumeurs qui l'accusent, Néron décide de détourner la colère populaire sur un « groupe d'hommes détestés pour leurs abominations et que le vulgaire appelait chrétiens », les livrant à d'atroces supplices. Il n'est pas impossible d'ailleurs que certains adeptes de cette « exécrable superstition », dans la perspective eschatologique du I^{er} siècle, aient vu dans l'incendie de Rome – la Babylone

moderne – un signe manifeste de la fin des temps et du Jugement dernier.

Les spécialistes actuels ont tendance à regarder avec suspicion les allégations de Suétone et de Tacite, représentants des ordres sénatorial et équestre, réputés pour leur inimitié envers Néron. Piètre poète, exécrable chanteur et musicien, histrion ridicule, débauché et sanguinaire, celui-ci alliait assurément la mégalomanie à la paranoïa. Sur les décombres fumants de Rome, il se fera bâtir un palais d'un luxe incroyable, la Domus Aurea, puis il redessinera le plan d'une ville aux rues plus larges et salubres. Il aurait rêvé de la rebaptiser Neropolis – la Cité de Néron... Mais faut-il pour autant aller jusqu'à lui imputer la responsabilité du sinistre ? Probablement pas. ■

Philippe Delorme a lancé un nouveau site Youtube à l'occasion du premier volume de ses *Nouveaux mystères de l'Histoire* (éd. France-Empire).

<https://www.youtube.com/watch?v=ccVUtHI-JgkY>